

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2022

Les médecins et infirmiers libéraux d'Ile-de-France demandent la mise en place d'un accès prioritaire et sécurisé au carburant dans chaque département et la communication quotidienne des listes de stations-service aux URPS

Une semaine après avoir alerté les pouvoirs publics de la nécessité de mettre en place un accès prioritaire et sécurisé aux professionnels de santé libéraux, l'URPS médecins et l'URPS infirmiers constatent qu'aucune solution de la part de l'Agence régionale de santé et de la zone de défense et de sécurité d'Ile-de-France n'a été proposée.

Des listes de stations-service prioritaires pour les professionnels de santé circulent mais la priorité d'accès n'y est pas respectée. Chaque jour nous recevons des centaines de messages d'infirmiers et de médecins qui ne trouvent pas de carburant. Pire, des infirmiers et médecins libéraux ont été agressés.

Sans carburant, la prise en charge des personnes dépendantes à leur domicile devient impossible.

Afin de ne pas mettre en péril la continuité des soins et d'éviter des pertes de chance vitale pour les patients de la région, l'URPS médecins et l'URPS infirmiers demandent au Préfet de la région et à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France la mise en place urgente d'un accès prioritaire et sécurisé aux professionnels de santé dans les stations-service, sous forme d'un accès réservé sur une tranche horaire donnée, dans au moins 4 stations-service pour chaque département francilien.

La reconnaissance des médecins et infirmiers s'organisera sur présentation d'une carte professionnelle.

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé concernées pourront se voir communiquer les listes de ces stations services quotidiennement.

Contacts presse - Primatice Conseil

Thomas de Climens - thomasdeclimens@primatice.com | 06 78 12 97 95

Armand Rigaudy - armandrigaudy@primatice.com | 07 88 96 41 84